Marché public de fournitures courantes et de services

(Procédure adaptée passée en application de l'article L 2123-1 du Code de la Commande publique

Marché 2026-05

ENTRETIEN ET MENAGE DES ECOLES PRIMAIRES FREDERIC MISTRAL ET AMANDIERS DE CAMARET/AIGUES

REGLEMENT DE CONSULTATION

<u>Date limite de remise des offres</u> : Jeudi 12 novembre 2026 à 12h00

Maître de l'ouvrage:
Commune de Camaret-sur-Aigues
80, Cours du Midi
84850 CAMARET SUR AIGUES

Section I - ***Identification de l'organisme qui passe le marché***

COMMUNE DE CAMARET/AIGUES

Section II - ***Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur***

Commune de Camaret/Aigues
80, Cours du Midi
84850 Camaret/Aigues
Tél : 04.90.37.22.60
Fax : 0490.37.72.33
www.camaret.org

Section III - Objet du marché

1) Objet du marché :

La présente consultation a pour objet la fourniture de prestation de service pour l'entretien et le ménage des deux écoles primaires, Frédéric Mistral et Amandiers, de la Commune de Camaret-sur-Aigues

Le présent marché comporte **un lot unique.**

La description et les caractéristiques techniques du présent marché sont précisées dans le cahier des clauses administratives et techniques particulières.

2) Type de marché : prestation de service

Marché passé selon la procédure adaptée par référence aux dispositions de l'article 2123-1 du Code de la commande publique.

3) Forme du marché :

- S'agit-il d'un marché à bons de commande : ☒ non ☐ oui

Section IV – Lieu d'intervention

- **Ecole Frédéric MISTRAL :**
 273 Chemin des Combes 84 850 Camaret-sur-Aigues

- **Ecole des AMANDIERS :**
 32 rue Jules Ferry 84 850 Camaret-sur-Aigues

Section V – Caractéristiques principales

1) Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Cf CCATP

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : néant

☒ **Refus des variantes** ***Cocher cette case lorsque les variantes ne sont pas autorisées***

Le présent marché ne comporte pas de variante.

Option : **<u>néant</u>**

Section VI – Division en lots

Prestations divisées en lots : ☒ non ☐ oui (*se reporter à l'annexe II pour décrire les lots)*

Section VII –Délai d'exécution et de livraison

Le début d'exécution des prestations, objet du présent marché, est fixé au :

<u>1er Janvier 2027</u>.

Section VIII – Conditions relatives au marché

1) Cautionnement et garanties exigés *: (le cas échéant)*

 Cf CCATP

2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : cf CCATP

3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services *:*

Le marché sera conclu avec un prestataire unique ou un groupement conjoint.

4) Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements :

 ☒ non ☐ oui

5) Tous les documents devront être rédigés en langue française et signé par une personne dûment habilitée.

6) Unité monétaire du marché : Euro

Section IX – Nombre de candidats

1) Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : Indifférent

2) Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : Indifférent

Section X – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction *:*

- Du prix : 50 points
- De la valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique, des certifications et des engagements du candidat) : 50 points

Le jugement des offres sera effectué conformément au Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Conformément au Code de la commande publique, **les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations**

Pour ce faire, le pouvoir adjudicateur pourra procéder par éliminations successives des offres les moins avantageuses présentant un écart significatif avec les meilleures propositions afin d'adapter l'offre finale aux besoins de la collectivité.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire. Le candidat retenu aura 8 jours à compter de l'information précisant qu'il a obtenu le marché pour produire les attestations et certificats mentionnés au Code de la commande publique, faute de quoi il ne pourra être attributaire du marché.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la présente consultation.

Section XI – Procédures

1 ☐ Appel d'offres ouvert	5 ☐ Marché négocié
2 ☐ Appel d'offres restreint	6 ☐ Dialogue compétitif
3 ☐ Concours ouvert	7 ☒ Procédure adaptée
4 ☐ Concours restreint	8 ☐ Autres

Section XII– Délai d'urgence – Justification

- **SANS OBJET**

Section XIII – Conditions de délai

- Date limite de réception des candidatures et des offres **:**

 Jeudi 12 novembre2026 à 12h00

- **Les offres seront déposées sur notre plateforme des Marchés Publics : www.e-marchespublics.com. Après cette date et heure limite, elles ne pourront pas être retenues et seront renvoyés à leur expéditeur.**
- Délai de validité des offres : **90 jours à compter de la date de remise des offres**

Section XIV : Visite des sites d'intervention

La visite du site d'intervention est OBLIGATOIRE et prévue le :

Mercredi 28 octobre 2026 à 14h30

Avec prise de RENDEZ-VOUS indispensable auprès de M. Bruno ANDRIEUX, responsable du service entretien au 06.07.15.26.12 ou par mail : bruno.andrieux@camaret.org

L'attestation de visite remise à l'issue des visites devra obligatoirement être jointe à l'offre sous peine de nullité de l'offre.

Section XV– Autres renseignements

1) Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : **2026-05**
2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la commune www.camaret.org (rubrique « votre mairie » /sous-rubrique « marché public ») ou sur la plateforme de dématérialisation : www.e-marchespublics.com.

3) Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration

☒ non ☐ oui

4) Contenu du dossier de la consultation :

- Avis d'appel public à la concurrence
- Règlement de la consultation
- Acte d'engagement et son annexe : le bordereau des prix unitaires
- CCATP
- Attestation de Visite

Les candidats devront compléter les pièces du marché téléchargées sur les sites désignés ci-dessus, mais en aucun cas ils ne pourront les modifier faute de quoi leur offre sera déclarée non conforme.

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres.
Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5) Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée.

Le dossier remis par l'entreprise/le fournisseur devra comprendre :

a- Documents Administratifs :

Les pièces relatives à la candidature conformément au Code de la commande publique :

- DC 1 (ou document en tenant lieu)
- DC 2 (ou document en tenant lieu)
- Attestation sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des marchés publics,
- La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire,
- Extrait K Bis
- Attestation d'assurances en cours de validité

Le candidat retenu dispose **d'un délai de 8 jours** suivant réception de la demande faite par le pouvoir adjudicateur pour fournir les pièces mentionnées à l'article 46 du Code des marchés publics : pièces prévues aux articles D8222-5, D8222-7 et D8222-8 du code du travail, les attestations et certificats délivrés par les organismes compétents prouvant qu'il est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales.

b- Les pièces relatives à l'offre, constituant un projet de marché, dûment complétées, paraphées, signées et datées :

- l'acte d'engagement-et son annexe le bordereau des prix unitaires
- le CCATP
- Mémoire technique décrivant notamment les procédés que le candidat compte mettre en œuvre pour assurer l'exécution de ses prestations
- Mémoire environnemental qui devra développer les solutions déployées (ou envisagées à court terme) par le prestataire afin de préserver ou de mieux protéger l'environnement comme, par exemple :

- L'approvisionnement et l'utilisation de fournitures ou produits d'entretien éco responsables (ou possédant un éco label)
- Le conditionnement des produits utilisés et le recyclage de leurs déchets
- L'utilisation de matériels ou de techniques de nettoyage éco responsables (limitant les dépenses d'énergie ou réduisant les différents de types de pollution existants)
- Autres (à préciser par le candidat).
 - L'attestation de visite

6) **Renseignements complémentaires** :

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de :

- Renseignements administratifs : Mme TRUC-FOURCAUD Chantal, Responsable du service Finances tél 04.90.37.22.60 - @ : chantal.truc@camaret.org

- Renseignements techniques : M. Bruno ANDRIEUX, responsable du service entretien : @ : bruno.andrieux@camaret.org ou au 06.07.15.26.12

7) Application de l'article 54 du code des marchés publics

☒ non ☐ oui